Rapport public Parcoursup session 2025

Ecole Technique Sup Laboratoire - BTS - Production - Métiers de la chimie

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Ecole Technique Sup Laboratoire - BTS - Production - Métiers de la chimie (12140)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 10%
Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 6%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Ecole Technique Sup Laboratoire - BTS - Production - Métiers de la chimie (12140)	Jury par défaut	Autres candidats	32	241	192	192	25
		Bacheliers professionnels toutes séries	4	17	5	5	1

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Ecole Technique Sup Laboratoire - BTS - Production - Métiers de la chimie (12140)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	139	108	108	11	44 %
			Masculin	102	84	84	14	56 %
			Total	**241**	**192**	**192**	**25**	**100 %**
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	13	5	5	1	100 %
			Masculin	4	0	0	0	0 %
			Total	**17**	**5**	**5**	**1**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Ecole Technique Sup Laboratoire - BTS - Production - Métiers de la chimie (12140)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	51	44	44	9	75 %
				AB	42	40	40	3	25 %
				B	15	13	13	0	0 %
				TB	10	10	10	0	0 %
				Total	**119**	**107**	**107**	**12**	**100 %**
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	2	2	2	0	0 %
				Sans mention	25	23	23	6	66,7 %
				AB	20	20	20	2	22,2 %
				B	19	17	17	1	11,1 %
				TB	11	11	11	0	0 %
				TBF	1	1	1	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	**78**	**74**	**74**	**9**	**100 %**
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	22	4	4	2	50 %
				AB	14	4	4	2	50 %
				B	6	1	1	0	0 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				Total	**44**	**11**	**11**	**4**	**100 %**
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	5	0	0	0	0 %
				AB	6	2	2	0	0 %
				B	5	3	3	1	100 %
				Total	**17**	**5**	**5**	**1**	**100 %**

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Ecole Technique Sup Laboratoire - BTS - Production - Métiers de la chimie (12140)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	135	129	129	11	44 %
			En réorientation	42	42	42	8	32 %
			Non scolarisés	35	12	12	3	12 %
			Scolarité étrangère	23	5	5	3	12 %
			Autres	6	4	4	0	0 %
			Total	**241**	**192**	**192**	**25**	**100 %**
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	13	4	4	1	100 %
			En réorientation	3	1	1	0	0 %
			Non scolarisés	1	0	0	0	0 %
			Total	**17**	**5**	**5**	**1**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Ecole Technique Sup Laboratoire - BTS - Production - Métiers de la chimie (12140)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	67	66	66	8
			Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	31	30	30	3
			Autres doublettes	8	7	7	1
		Baccalauréat Technologique	Sciences physiques et chimiques en laboratoire & Physique-Chimie et Mathématiques	50	49	49	5
			Autres doublettes	22	21	21	3
		Baccalauréat Professionnel	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
Ecole Technique Sup Laboratoire - BTS - Production - Métiers de la chimie (12140)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	63,2 %	64,1 %	64,1 %	66,7 %
		Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	29,2 %	29,1 %	29,1 %	25 %
		Autres doublettes	7,5 %	6,8 %	6,8 %	8,3 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
Ecole Technique Sup Laboratoire - BTS - Production - Métiers de la chimie (12140)	Jury par défaut	Sciences physiques et chimiques en laboratoire & Physique-Chimie et Mathématiques	69,4 %	70 %	70 %	62,5 %
		Autres doublettes	30,6 %	30 %	30 %	37,5 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Maitrise des outils calculatoires	Notes et avis en mathématiques (fiche Avenir + bulletins) pour la classe de terminale et dans le supérieur [si études supérieures entamées]	Essentiel
	Aisance scientifique	Notes et avis dans les matières scientifiques (Fiche Avenir + bulletins) en classe de terminale et dans le supérieur [si études supérieures entamées]	Essentiel
	Socle scientifique	Notes et avis de première en mathématiques et dans les autres matières scientifiques (bulletins)	Complémentaire
	Réussite globale	Fiche Avenir, bulletins de terminale et, si l'examen a déjà été validé, relevé de notes du bac (notamment en spécialités)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Adéquation du profil	Filière scolaire et options choisies au lycée et dans les études supérieures éventuellement déjà entamées (Scolarité)	Essentiel
	Avis de poursuite d'étude	Avis du chef d'établissement et des enseignants (Fiche Avenir)	Important
	Compétences et acquis méthodologiques	Bulletin de terminale + Fiche Avenir	Très important
	Eléments atypiques	Commentaires éventuels du/de la candidat.e dans la Scolarité et la Lettre de motivation	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Savoir-être	Implication, comportement	Appréciations générales du chef d'établissement et du professeur principal	Très important
	Assiduité	Fiche Avenir et bulletins	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance de la formation	Lettre de motivation	Complémentaire
	Cohérence du projet	Scolarité + Lettre de motivation	Important
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d’évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Série STL

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Avoir un minimum une spécialité scientifique et une appétance pour le milieu du laboratoire

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

1. Les candidats scolarisés en terminale ont été classés selon leurs filières et options puis selon leurs notes et d’autres critères, comme détaillé ci-après.
La commission a étudié les dossiers des candidats lycéens issus de filières générales avec au moins une option scientifique, technologiques (STL, STI2D, ST2S) et professionnelles scientifiques (PCEPC, BIDT, LCQ, TEA). Les candidats lycéens issus d’autres filières n’ont pas été classés.
Les options choisies en terminale générale ont été valorisées dans l’ordre suivant :

Physique-Chimie, SVT, Maths complémentaires
Physique-Chimie, Maths, Maths renforcées
Physique-Chimie, Maths
SVT, Maths, Maths renforcées
SVT, Maths
Physique-Chimie, SVT

Les autres combinaisons d’options ont été appréciées selon les profils et l’option abandonnée en première.
Les notes des matières scientifiques ont été le premier critère de classement :
- notes de mathématiques de terminale (comparées au reste de la classe) ;
- notes des matières scientifiques : enseignement scientifique, biologie (BB, BBB), PCM, biotechnologie, physique-chimie et SVT.
Les commentaires des enseignants ont permis d'affiner le classement.
Le manque d'assiduité et les réserves du chef d'établissement ont conduit à dévaloriser certains dossiers. Les commentaires positifs du chef d'établissement ont été appréciés avec circonspection.
Certains candidats ont pu se voir proposer un aménagement (réponse « Oui Si » – renfort : séances de soutien en sciences) lorsque les résultats ont été jugés trop faibles mais que les commentaires du dossier étaient encourageants.
2. Le classement des candidats ayant déjà commencé des études supérieures a été modifié à partir du pré-classement selon les critères suivants :
- pertinence des études supérieures pour la candidature : les études supérieures jugées pertinentes (principalement : CPGE, classe préparatoire intégrée, IUT scientifiques, BTS scientifiques, licences scientifiques) ont été valorisées en priorité même lorsque les notes sont mauvaises ou défaillantes, en tenant compte du fait qu’il s’agit d’une réorientation, souvent après un échec ; une

première année validée, des appréciations favorables ou des bonnes notes ont bien sûr conduit la commission à remonter le dossier dans le classement ;
- pertinence du bac pour la candidature, si les études supérieures n'ont pas été jugées pertinentes : alors seuls les critères liés au lycée et au baccalauréat ont été pris en compte.
Les candidats issus d'un bac général ou technologique ayant effectué une ou deux années de PACES, PAS ou LAS ont été valorisés lorsque le dossier a montré une implication dans les études de médecine.
Les dossiers des candidats ayant suivi une remise à niveau (classe préparatoire, préparation aux études supérieures, etc.) ont été évalués selon la pertinence de la remise à niveau (scientifique), les résultats académiques et les appréciations de l'équipe pédagogique.
3. Pour l'ensemble des candidats, la lettre de motivation a été lue très rapidement. Elle a été principalement utilisée pour essayer d'expliquer les incohérences de certains parcours ou les difficultés rencontrées par certains candidats. Certains dossiers ont ainsi pu être revalorisés lorsque leurs faiblesses ont été justifiées par des problèmes personnelles, familiaux ou de santé, par exemple. Beaucoup de candidats n'ont rien écrit de pertinent dans cette lettre, ce qui n'a pas permis de valoriser leur dossier. Les formules obséquieuses ont plutôt desservi les candidats.
4. Parfois, des détails pertinents ont été ajoutés dans l'onglet Scolarité pour expliquer le déroulement des années d'études antérieures. Cela a permis de valoriser certains dossiers, d'apprécier l'apport d'études supérieures, etc. C'est notamment important lorsque le parcours du candidat n'est pas classique ou pas continu, et/ou lorsque la lettre de motivation est défaillante.
5. Lorsque des bulletins n'ont pas pu être renseignés directement sur Parcoursup (par exemple dans le cas d'une reprise d'études), la commission s'est appuyée sur les éventuels documents (copies de bulletins, etc.) téléversés au dossier. En l'absence de toute note, le dossier n'a pas été classé, sauf si le profil particulier a permis de proposer un aménagement (renfort).

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats doivent se renseigner et être accompagnés et conseillés (par le lycée d'origine, le CIO ou autre) : contenu du BTS (pratique au laboratoire), pertinence de la formation, prérequis (spécialités du lycée, surtout les maths), débouchés (domaines très variés), rédaction de la lettre de motivation.
La lettre de motivation est importante pour les dossiers fragiles. On ne mendie pas une place en BTS. Il faut montrer la cohérence de son parcours et sa connaissance de la formation, et surtout expliquer tous les accidents, toutes les réorientations, avec franchise. Un style très simple et direct est attendu, voire une présentation sous forme de liste.
Il faudrait téléverser une copie des bulletins lorsqu'ils sont renseignés par le candidat.
Les candidats à la formation par l'apprentissage doivent lire le descriptif et constituer un dossier auprès du CFA, pour bénéficier d' un accompagnement dans la recherche d'un contrat d'apprentissage.

Signature :
Arielle BAUDINIERE,
Chef d'établissement de l'établissement Ecole Technique Sup Laboratoire